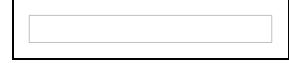


## MOULIN, ACTUELLEMENT MAISON

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or  
Leuglay  
Le Moulin



Dossier IA21005643 réalisé en 2016 revu en  
2021

Auteur(s) : Baptiste Quost

### Historique

Un moulin est représenté à cet emplacement sur le Plan général des bois de la Chartreuse de Lugny dressé en 1688 (ADCO, 48H20). La correspondance entre les bâtiments représentés et ceux visibles actuellement n'est pas complète, mais certaines structures pourraient dater de cette première implantation. Le moulin a été modifié au début du 19e siècle, par l'ajout ou le remaniement de l'aile nord, dont un linteau de porte accueille la date "1817".

Des modifications sont apportées dès la seconde moitié du 20e siècle lorsque le site est converti en habitation : la façade ouest est largement percée de baies, le passage du bief (entre les deux corps de bâtiment) est obturé et un avant-corps accueillant un escalier est rapporté contre le mur pignon sud. Des modifications sont également apportées aux toitures, percées de lucarnes supplémentaires.

**Période(s) principale(s) :** 4e quart 17e siècle / 1er quart 19e siècle

**Période(s) secondaire(s) :** 2e moitié 20e siècle

**Dates :** 1817 (porte la date)

### Description

Les bâtiments du moulin sont adossés à la digue d'une ancienne retenue d'eau visible sur les plans anciens. Plusieurs biefs sont encore lisibles et la digue conserve leurs ouvrages de franchissement. Le bief principal, destiné à l'alimentation des roues, est partiellement enterré.

Le moulin est formé de deux corps de bâtiments initialement séparés par le bief, mais raccordés par une structure ajourée liée aux roues (des poutres sont encore visibles, provenant d'un probable ouvrage partiellement en pan de bois). La façade ouest présente des modifications tardives, liées à la transformation du moulin en habitation : le mur, presque aveugle initialement, est ajouré de nombreuses baies à l'encadrement en béton. Le moulin est complété par une grange, implantée en limite de cours d'eau.

### Eléments descriptifs

**Murs :** calcaire, moellon, enduit

**Toit :** tuile

**Etages :** étage de soubassement, rez-de-chaussée, comble à surcroît

**Energie utilisée :** énergie hydraulique produite sur place roue hydraulique verticale

### Sources documentaires

#### Documents d'archives

##### • Plan général des bois, 1688

AD Côte-d'Or. 48 H 20. Plan général des bois, 1688.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon- Cote du document : 48 H 20

### Informations complémentaires

**Observations :**

Le moulin se situe dans le cœur du Parc national de forêts et bénéficie, à cet égard, d'un régime de protection associé au bâti.

**Thématiques :** recensement des ouvrages liés à l'eau des vallées de l'Aube et de l'Ource

**Aire d'étude et canton :** aire optimale d'adhésion du Parc national de forêts

**Hydrographie :** dérivation de l' Ource

**Dénomination :** moulin, maison

**Parties constituantes non étudiées :** grange, digue, déversoir de superficie

© Parc national de forêts, Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, Région Grand-Est - Inventaire général

**Photographie ancienne de l élévation est.**

21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100744NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication interdite, reproduction interdite

© Collection particulière



**Vue de l'élévation est du moulin.**

21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

**Source :**

**LEUGLAY (Côte-d'Or). Moulin de la corroirie, éditeur inconnu, date inconnue : carte postale (coll. privée).**  
Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20162100745NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Collection particulière

**Vue du moulin de puis la route départementale, au nord.**

21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100735NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Parc national de forêts

**Vue de la route d'accès, ancienne digue, qui délimitait la retenue d'eau (à gauche).**  
21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100736NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

© Parc national de forêts

**Vue de l élévation est et, sur la gauche à l arrière plan, de la grange associée au moulin.**  
21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100737NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication interdite, reproduction interdite

© Parc national de forêts

**Détail de la porte du corps de bâtiment nord, qui porte la date "1837".**

21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100738NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication interdite, reproduction interdite

© Parc national de forêts

**Vue de l élévation nord.**  
21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100739NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication interdite, reproduction interdite

© Parc national de forêts

**Vue des élévations nord et ouest.**

21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100740NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication interdite, reproduction interdite

© Parc national de forêts

**Vue des élévations ouest et, sur la droite, de la grange associée au moulin.**  
21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100741NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication interdite, reproduction interdite

© Parc national de forêts

**Détail de l élévation ouest.**

21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100742NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication interdite, reproduction interdite

© Parc national de forêts

**Vue très partielle des maçonneries du moulin au niveau du passage de l'ancien bief et de l'ancrage des roues.**  
21, Leuglay, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100743NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication interdite, reproduction interdite

© Parc national de forêts